

EXTRAIT DES

**DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBAACH**

DATE DE LA SEANCE : 17 mai 2025
 NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 14
 NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS : 6
 NOMBRE DE PROCURATIONS : 3

Monsieur René ISSELE est désigné secrétaire de séance

COMPTE DE GESTION 2024 (EAU/7.10.5/04)

La balance du compte de gestion de l'exercice 2024 établie par le SGC Mulhouse, comptable du Syndicat, se présente comme suit :

Vue d'ensemble générale Compte de Gestion 2024

Nature	Section d'investissement	Section d'exploitation	Total des sections
Titres de recettes émis	492 601,39	1 050 781,46	1 543 382,85
Annulations de titres	125,00	0,00	125,00
Recettes nettes	492 476,39	1 050 781,46	1 543 257,85
Mandats émis	478 675,54	966 389,44	1 445 064,98
Annulations de mandats		9 665,29	9 665,29
Dépenses nettes	478 675,54	956 724,15	1 435 399,69
Résultat de l'exercice	13 800,85	94 057,31	107 858,16
Résultat reporté N-1	-2 268,73	3 627 022,59	3 624 753,86
Résultat de clôture 2024 hors restes à réaliser	11 532,12	3 721 079,90	3 732 612,02

Les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux dégagés par le compte administratif 2024. En conséquence et sur proposition de la Présidente Maryvonne BUCHERT, le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et autorise la Présidente ou le Vice-Président à viser le document.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Certifié conforme
La Présidente

Maryvonne BUCHERT

